

du bric et du broc, créer l'unité

En réunissant divers bâtiments de style et d'époques différents, le nouveau siège de Haute-Savoie Habitat présente une synthèse subtile qui évite les travers de l'assimilation et de la juxtaposition. Il répond, et il s'agissait d'un vrai pari au départ, aux enjeux de gestion de l'espace tout en plaidant en faveur de la fonctionnalité et de la modernité d'une entreprise ancrée dans son histoire. Les façades du bâtiment réalisé dans les

années 1950, habilement actualisées par des ouvertures minimalistes, prolongent un rez-de-chaussée en béton brut, une architecture des années 1970 surélevée d'un étage en façade vitrée. Un noyau central, moderne et discret, vient distribuer les locaux et faire le lien entre les époques. L'ensemble offre au final le témoignage d'un souci du détail issu d'un dialogue permanent et exigeant entre maître d'ouvrage et architecte.

mots clés

administration
développement durable
réhabilitation et restructuration
tertiaire

adresse

2 rue Marc Leroux
74000 Annecy

ANNECY

LE SIÈGE DE HAUTE-SAVOIE HABITAT À ANNECY

MAÎTRE D'OUVRAGE
HAUTE-SAVOIE HABITAT

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE
BRIÈRE & BRIÈRE - ARCHITECTES
ÉCONOMISTE - GATEOC
BET STRUCTURE - PLANTIER
BET FLUIDES - CETRALP

SURFACE DES LOCAUX : 1 985 m²

COÛT DES TRAVAUX
2 362 000 € HT

MONTANT DE L'OPÉRATION
2 850 000 € TTC

DÉBUT DU CHANTIER : OCTOBRE 2008

LIVRAISON : FÉVRIER 2010

MISE EN SERVICE : MARS 2010



Recyclage des années 50

En 2008, le siège de Haute-Savoie Habitat, à Annecy, est composé d'un assemblage assez hétéroclite de bâtiments regroupés, depuis l'origine, pour les besoins de l'activité. Parmi ceux-ci, on distingue une barre d'immeuble de trois étages édifiée dans les années 1950, dont les logements ont été progressivement transformés en bureaux, ainsi qu'une ligne de béton brute en rez-de-chaussée, érigée dans les années 1970 selon les plans de l'architecte Paul Jacquet, et qui vient cogner contre l'immeuble. Depuis les débuts, l'activité de l'Opac, puis de Haute-Savoie Habitat a ainsi évolué, au gré des extensions et de l'évolution des affaires, entre ces bureaux et d'autres, situés quelques mètres plus loin, de l'autre côté d'une ruelle, sans réelle cohérence ni fluidité. Le premier souci de l'architecte, en lien avec le cahier des charges qui lui a été fixé, a été de faire fonctionner ces différentes strates ensemble sans gommer le témoignage historique constitué par ces mouvements architecturaux.

Deuxièmement, le professionnel s'est attaché à étendre la surface de travail en surélevant le bâtiment des années 1970 et en réhabilitant l'immeuble des années 1950. Enfin, il s'est préoccupé de garantir une véritable accessibilité à l'adresse d'un public handicapé.

Dans le cadre de sa réhabilitation, le bâtiment le plus ancien n'a pas été transformé dans son volume mais dans son apparence extérieure. Tandis que la façade a été surisolée en extérieur (60 cm d'épaisseur), les ouvertures ont été modifiées via des jeux de fenêtres dissymétriques alternant les tailles et les formes (rectangulaires et carrées) sur fond blanc, un ensemble neutre et divers qui estompe l'aspect écrasant de l'immeuble d'origine.

Sobriété et résistance

Accolé à celui-ci, le bâtiment des années 1970 a été au contraire conservé dans le jus de son apparence extérieure, par respect pour l'architecte et ses lignes claires, qui gardent encore aujourd'hui une étonnante modernité. L'enjeu, en revanche, a consisté à renforcer ce noyau afin d'accueillir un étage supérieur. Avant cela, il a fallu

que les artisans intègrent la présence de portiques soutenant le bâtiment : le prolongement de ceux-ci forme des poutres métalliques qui se retroussent sur la toiture terrasse d'époque. Cette contrainte apparente a été détournée : les portiques ont été croisés de poutrelles métalliques qui accueillent un plancher surélevé d'une soixantaine de centimètres abritant l'ensemble des gaines et des tuyaux techniques. Sur ce sous-plancher en lamellé-collé, un système mixte et novateur de charpente métallique et bois sert d'ossature à des ensembles de vitrages assemblés grâce à des joints étanches évitant les ponts thermiques. Au milieu de cet étage, des croix de contreventement (poutres métalliques croisées) apparentes font office de garantie parasismique en même temps qu'elles s'intègrent au décor, sobre et contemporain. Des bureaux ouverts se succèdent de part et d'autre d'un long couloir et transmettent la lumière via des façades en verre transparentes ou dépolies, selon le degré de confidentialité requis. Au fond du hall, une vaste salle du conseil et de projection, point central du bâtiment, joue à plein son rôle de vitrine technologique, efficace et fonctionnelle : sur un fond gris-blanc, le mobilier sur mesure et les poutres métalliques croisées et apparentes se répondent. Ces lignes géométriques et épurées pourraient confiner la pièce à l'austérité si celle-ci n'était pas ouverte, via les larges baies vitrées en façade, sur la lumière et la ville alentour.

Couronné d'une dalle en béton surplombée d'une toiture végétalisée, cet étage de bureaux ouvert aux visiteurs offre à l'extérieur une façade de zinc gris et de verre abritée par des brise-soleil en aluminium, un parti pris de sobriété qui prolonge habilement la trame des années 1970.

Entre les deux bâtiments, une « colonne » tampon a par ailleurs été ajoutée : cet élément supplémentaire d'urbanisme, qui recèle l'ascenseur et les escaliers, assume avant tout un rôle central et essentiel de distribution et de raccord entre les bureaux, autrefois séparés, et garantit aujourd'hui l'efficacité des flux et des échanges internes à l'entreprise.

tertiaire

BAC10-ter008

CAUE
HAUTE-SAVOIE

L'îlot-S
2 ter, avenue de Brogny
bp 339
74008 Annecy cedex
Tél 04 50 88 21 10
Fax 04 50 57 10 62
caue74@caue74.fr
www.caue74.fr



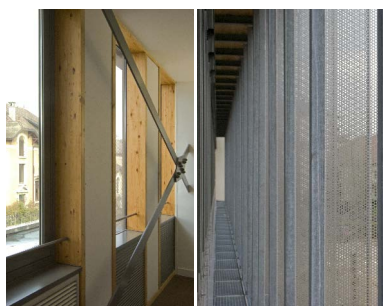
REDACON : LAURENT GARNIER - NOVEMBRE 2010
PHOTOGRAPHIES : CAUE DE HAUTE-SAVOIE
CONCEPTION GRAPHIQUE : MARYSE AVRILLOU, CAUE DE HAUTE-SAVOIE
MISE EN PAGE : AYMERIC DUTHIEL



1



2



3



4



5

1 - Traitement subtil des styles et des époques

2 - L'étage ajouté sur le toit terrasse d'origine

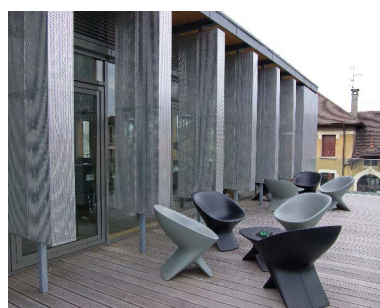
3 - Détails des croix de contreventement et des brise-soleil

4 - Les ouvertures dissymétriques estompent la rigidité originelle de la construction

5 - Un parti pris de sobriété

6 - La terrasse de la salle du conseil

7 - Le traitement des cloisons de verre en fonction du degré de confidentialité souhaité



6



7